

## Programme régional qualifiant compétences (PRQC)

Mis à jour le 13 Mars 2019



© Fotolia

**Principal dispositif de formation financé par la Région Ile-de-France, le Programme régional qualifiant compétences contribue à sécuriser les parcours professionnels des franciliens.**

### Objectifs

Le Programme régional qualifiant compétences (PRQC) vise à favoriser l'accès à la qualification et, à terme, l'insertion professionnelle durable des demandeurs d'emploi en Ile-de-France.

Outil de sécurisation des parcours, il facilite l'articulation entre l'accès à la qualification (pré-qualification) et la qualification.

### Bénéficiaires

Les formations proposées dans le cadre du PRQC sont ouvertes aux demandeurs d'emploi franciliens jeunes et adultes, orientés ou non par une structure chargée de l'accueil, de l'information et de l'orientation.

### Modalités d'inscription

L'accès au programme peut se faire soit par le biais d'une candidature spontanée, ou suite à l'orientation d'une structure comme Pôle emploi, Cap emploi, les Missions locales ou encore les Maisons de l'emploi.

### Contenu du dispositif

Le PRQC donne accès à des actions de formation dans 25 domaines professionnels.

Les projets de formation financés dans le cadre de ce programme sont de trois natures :

- **le parcours d'accès à la qualification** (affinage du projet professionnel ; acquisitions des pré-requis nécessaires à l'entrée en formation) ;
- **le parcours certifiant** (obtention d'une certification reconnue) ;
- **le parcours professionnalisant** (acquisition de compétences professionnelles complémentaires).

### Durée du dispositif

La durée du parcours de formation varie de 35 à 1 600 heures en fonction du type de parcours et des besoins du stagiaire.

Selon les cas, l'entrée en formation peut se faire à dates fixes ou tout au long de l'année.

### Rémunération et accompagnement social

La Région finance auprès des organismes de formation l'intégralité du coût de la formation. Seuls des frais d'inscription et d'équipement peuvent rester à la charge du stagiaire.

La rémunération des stagiaires est possible dans la mesure où ils ne sont pas indemnisés par ailleurs et remplissent les conditions précisées dans le code du travail.

Le bénéficiaire effectue sa formation sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

## Financement

### Conseil régional d'Ile-de-France

Chaque année, le PRQC propose plus de 20 000 places de formation.

**Tags** : [dispositif emploi-formation](#) <sup>[1]</sup> | [Ile-de-France](#) <sup>[2]</sup> | [demandeur d'emploi](#) <sup>[3]</sup>

### En savoir plus

- [Conseil régional d'Ile-de-France : fiche programme PRQC4 2017-2019](#) <sup>[4]</sup>
- [Conseil régional d'Ile-de-France : fiche programme PRQC3 2017-2018](#) <sup>[5]</sup>